

# Offre de services

2009-2010

# 2009-2010

*Atelier d'aide à la gestion de la colère et de conflits, programme de médiation, jeu d'information sur la loi des jeunes, ateliers d'information de la loi sur le système de justice pénale pour adolescents.*



## Offre de services 2009-2010

<b>Service offert</b>	<b>Atelier Vi-Sa-Vi Vivre Sans Violence</b>
<b>Description sommaire</b>	<i>Atelier d'un jour, formule classe sur la gestion de la colère et la gestion de conflit (première partie le matin et la seconde l'après-midi.).</i>  <b>Durée : 4 heures (environ)</b>
<b>Objectif visé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Connaître les différentes manifestations de la violence.</i></li> <li>- <i>Découvrir le cycle du passage à l'acte.</i></li> <li>- <i>Identifier des alternatives au passage à l'acte.</i></li> <li>- <i>Connaître des techniques de gestion de la colère et de gestion de conflit.</i></li> <li>- <i>Découvrir des moyens de gérer sa colère et se protéger lors de conflits.</i></li> </ul>
<b>Niveau scolaire</b>	<i>6<sup>e</sup> année</i>
<b>Personne ressource</b>	<i>Lina Desgagné Manon Barbeau</i>
<b>Date limite pour faire la demande de service</b>	<b>Le 26 novembre 2009</b> est la date limite pour <b>demander</b> le service qui pourra être dispensé au cours de l'année scolaire et ce jusqu'en mai 2010.

## Offre de services 2009-2010

Service offert	<p align="center"><b>Programme de Médiation</b></p> <p align="center"><b>Voie Secondaire</b></p> <p align="center"><b><u>Pour des actes criminels (vol, vandalisme, menaces, etc.)</u></b></p>
<p><b>Description sommaire</b></p>	<p><i>Processus permettant à la victime (école, professeurs, élèves) et au jeune contrevenant de s'expliquer et trouver ensemble la façon dont le contrevenant <b>pourra réparer le tort causé</b>. Le programme comprend des rencontres préparatoires et une rencontre de médiation entre les deux parties en présence d'une personne impartiale, le médiateur. Ensuite, le médiateur met en place le moyen de réparation et assure le suivi si nécessaire.</i></p>
<p><b>Objectif visé</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Régler l'événement entre la victime et le contrevenant.</li> <li>- Obtenir un moyen de réparation satisfaisant pour les deux parties.</li> <li>- Éviter le recours au processus judiciaire.</li> </ul>
<p><b>Niveau scolaire</b></p>	<p>Primaire 3<sup>ème</sup> cycle et Secondaire I à V</p>
<p><b>Personne ressource</b></p>	<p>Lina Desgagné Manon Barbeau Claude ST-Pierre</p>
<p><b>Date limite pour faire la demande de service</b></p>	<p><b>Le 26 novembre 2009</b> est la date limite pour <b>demander</b> le service qui pourra être dispensé au cours de l'année scolaire et ce jusqu'en mai 2010.</p>



## Offre de services 2009-2010

Service offert	<p align="center"><b>Programme de Médiation</b></p> <p align="center"><b>Voie Secondaire</b></p> <p align="center"><b><u>Pour des conflits.</u></b></p>
<p><b>Description sommaire</b></p>	<p><i>Processus permettant aux parties (élève- élève) de s'expliquer et <b>trouver ensemble des solutions</b> afin de résoudre le conflit dès l'apparition des premiers symptômes. Le programme comprend des rencontres préparatoires et une rencontre de médiation entre les deux parties en présence d'une personne impartiale, le médiateur.</i></p> <p><i>Ensuite, le médiateur voit à la mise en place des solutions et assure le suivi si nécessaire.</i></p>
<p><b>Objectif visé</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Régler le conflit en impliquant les parties avant qu'il ne dégénère.</li> <li>- Obtenir une entente satisfaisante pour les deux parties.</li> <li>- Cohabiter dans la même école avec respect.</li> </ul>
<p><b>Niveau scolaire</b></p>	<p>Primaire 3<sup>ème</sup> cycle et Secondaire I à V</p>
<p><b>Personnes ressources</b></p>	<p>Lina Desgagné Manon Barbeau Claude ST-Pierre</p>
<p><b>Date limite pour faire la demande de service</b></p>	<p><b>Le 26 novembre 2009</b> est la date limite pour <b>demander</b> le service qui pourra être dispensé au cours de l'année scolaire et ce jusqu'en mai 2010.</p>

## Offre de services 2009-2010

Service offert	<p align="center"><b>Jeu d'information</b></p> <p align="center"><b>Complicité</b></p>
<p><b>Description sommaire</b></p>	<p><i>Jeu de société qui traite de la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents (LSJPA). L'intervenante présente et distribue les jeux aux élèves de la classe. L'élève amène le jeu à la maison et joue avec un parent.</i></p> <p><b>Durée :</b> <i>Pour la présentation du jeu en classe environ 15 minutes.</i></p> <p><i>Jouer une partie à la maison dure entre 75 à 90 minutes.</i></p>
<p><b>Objectif visé</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Informer l'élève et les parents des responsabilités en matière criminelle qui s'appliquent aux jeunes dès l'âge de 12 ans.</i></li> <li>- <i>Favoriser l'échange entre les parents et l'adolescent</i></li> </ul>
<p><b>Niveau scolaire</b></p>	<p><i>6e année</i></p>
<p><b>Personnes ressources</b></p>	<p><i>Manon Barbeau</i></p>
<p><b>Date limite pour faire la demande de service</b></p>	<p><b>Le 26 novembre 2009</b> est la date limite pour <b>demande</b> le service qui pourra être dispensé au cours de l'année scolaire et ce jusqu'en mai 2010.</p>

## Offre de services 2009-2010

<b>Service offert</b>	<b>Atelier d'information Pas...Sages</b>
<b>Description sommaire</b>	<p><i>Présentation en classe d'un atelier d'information sur la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents. (LSJPA). À l'aide du processus judiciaire simplifié, cette loi (qui s'applique aux adolescents âgés entre 12 et 17 ans qui ont commis un acte criminel) est expliquée dans ses grandes lignes.</i></p> <p><b>Durée</b> : 60 à 75 minutes selon l'horaire des cours</p>
<b>Objectif visé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Présenter et expliquer le processus judiciaire pour adolescents.</i></li> <li>- <i>Informers des conséquences possibles pour un adolescent impliqué dans une infraction criminelle.</i></li> <li>- <i>Clarifier certaines informations auprès des étudiants (exemples : possession vs trafic de stupéfiants, complicité, taxage, harcèlement, etc.).</i></li> </ul>
<b>Niveau scolaire</b>	Secondaire I
<b>Personnes ressources</b>	Manon Barbeau
<b>Date limite pour faire la demande de service</b>	<p><b>Le 26 novembre 2009</b> est la date limite pour <b>demande</b> le service qui pourra être dispensé au cours de l'année scolaire et ce jusqu'en mai 2010.</p>



## Offre de services 2009-2010

<b>Service offert</b>	<b>Atelier d'information Inter-Action</b>
<b>Description sommaire</b>	<i>Présentation en classe d'un atelier interactif d'information sur la Loi sur le système de justice pénale pour adolescents (LSJPA). Cette formule permet de répondre à des besoins spécifiques (vol, acte de vandalisme collectif, banalisation de la consommation de stupéfiants ou de la criminalité, etc.) des élèves qui auront pour la plupart 12 ans durant l'année scolaire.</i>
<b>Objectif visé</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Vulgariser la loi pénale des jeunes (LSJPA.).</i></li> <li>- <i>Expliquer quelques notions : Complicité, influence, responsabilité.</i></li> <li>- <i>Répondre aux besoins et aux questions des élèves, des professeurs et des éducateurs.</i></li> </ul>
<b>Niveau scolaire</b>	6e année
<b>Personnes ressources</b>	<i>Lina Desgagné Manon Barbeau</i>
<b>Date limite pour faire la demande de service</b>	<b>Le 26 novembre 2009</b> est la date limite pour <b>demander</b> le service qui pourra être dispensé au cours de l'année scolaire et ce jusqu'en mai 2010.